



# LE DEVOIR

EX-YOUGOSLAVIE

## La purification ethnique était planifiée

L'ancienne présidente des Serbes de Bosnie charge lourdement Milosevic

D'APRÈS L'AGENCE FRANCE-PRESSE

La Haye — L'ancienne présidente des Serbes de Bosnie Biljana Plavsic a attribué un rôle moteur à Slobodan Milosevic dans le plan de purification ethnique qui a fait des dizaines de milliers de morts durant la guerre de Bosnie (1992-1995).

Biljana Plavsic, seule responsable serbe à avoir reconnu sa culpabilité dans les atrocités commises dans les Balkans, comparait depuis hier et jusqu'à demain devant le Tribunal pénal international (TPI) de La Haye pour une série d'audiences destinées à fixer sa peine. Dans un document resté jusqu'à présent confidentiel, publié par l'accusation en marge de sa comparution, Mme Plavsic a lourdement chargé l'ancien président Slobodan Milosevic, qui comparait depuis le 12 février devant le TPI.

Dans ce document intitulé *Base factuelle à la déclaration de culpabilité*, Mme Plavsic accorde à M. Milosevic un rôle prééminent dans la conception et la mise en œuvre du plan de purification ethnique en Bosnie et indique que « plusieurs individus ont participé à la conception et à l'exécution de l'objectif de séparation ethnique forcée » et que les deux principaux chefs politiques des Serbes, Radovan Karadzic, et Momcilo Krajisnik, aidés de leur chef militaire Ratko Mladic, allaient chercher leurs instructions à Belgrade, auprès de M. Milosevic.

Ce texte revêt une importance historique certaine. C'est la première fois en effet qu'un responsable serbe de haut rang reconnaît publiquement l'existence d'un plan de purification ethnique. C'est également la première fois que M. Milosevic en est désigné, depuis ce qui était son propre camp, comme le principal architecte.

« C'est fondamental. C'est la première fois qu'un leader serbe reconnaît qu'il y a eu un projet criminel d'ensemble de la part de la direction serbe », dit Florence Hartmann, porte-parole du Procureur du TPI.

Dans ce texte, Mme Plavsic reconnaît que la direction serbo-bosniaque, dont elle faisait partie, savait pertinemment que la réalisation de cet objectif de purification ethnique comprendrait « une campagne discriminatoire de persécutions » contre les Croates et les Musulmans de Bosnie.

VOIR PAGE A 8: PURIFICATION

### Landry en tournée dans l'Est du Québec

## Prêt de 170 millions à Alcoa

4,5 millions pour l'implantation d'un centre d'appels à Murdochville

MATHIEU BOIVIN  
PRESSE CANADIENNE

Gaspe — En tournée dans l'Est du Québec, hier, Bernard Landry a annoncé un prêt de 170 millions pour la modernisation des installations de l'aluminerie Alcoa de Baie-Comeau et a confirmé un investissement de 4,5 millions pour l'implantation d'un centre d'appels de la SAAQ à Murdochville.

De passage à Baie-Comeau, en matinée, le premier ministre québécois a indiqué qu'un congé fiscal de dix ans et un prêt sans intérêt de 170 millions avaient été consentis par Québec afin d'aider l'aluminerie Alcoa à agrandir et moderniser ses installations. Les travaux, qui commenceront l'an prochain et dureront huit ans, devraient entraîner des investissements d'un milliard de la part d'Alcoa et fournir des emplois directs ou indirects à quelque 5800 personnes, a prédit le premier ministre.

VOIR PAGE A 8: ALCOA

### INDEX

Annonces.....	B 5	Idées.....	A 7
Avis publics..	B 4	Météo.....	B 5
Bourse.....	B 2	Monde.....	A 5
Culture.....	B 7	Mots croisés..	B 4
Économie.....	A 6	Sports.....	B 6
Éditorial.....	A 6	Télévision.....	B 7

## Mousseau mis en lumière



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

APRÈS plus d'une quinzaine d'années de noirceur, l'immense fresque de Jean-Paul Mousseau a été rebranchée, pour ses quarante ans, hier, par Hydro-Québec. Le hall d'entrée du siège social d'Hydro-Québec sera de nouveau illuminé par Lumière et mouvement dans la couleur, une œuvre créée en 1962. Un système ordonné active la séquence aléatoire des 4200 tubes de néon, un mouvement successif qui est prévu pour durer 175 000 ans! Devant l'œuvre de près de 23 mètres de large, on reconnaît Katerine Mousseau, fille de l'artiste, de même que Bernard Landry aux côtés de sa compagne, Chantal Renaud.

### UNIVERSITÉS

## Les droits de scolarité devront doubler, dit Shapiro

Le recteur sortant de McGill estime qu'il faudra une dose considérable de «courage» pour faire en sorte que la qualité soit maintenue

MARIE-ANDRÉE  
CHOUINARD  
LE DEVOIR

La qualité de l'enseignement et de la recherche à l'université passe par une hausse des droits de scolarité, croit le principal de l'Université McGill, Bernard Shapiro, qui propose à un gouvernement qui en aura le «courage» de carrément doubler la facture des étudiants.

A quelques jours de la fin d'un double mandat comme principal de l'Université McGill, Bernard Shapiro parle librement du seul moyen qui existe à son avis de renflouer les coffres des universités: abolir le gel des droits de scolarité, qui subsiste depuis 1994 au Québec. «C'est une question difficile au Québec, je le sais, mais c'est la seule option qui est valable à mon avis», explique Bernard Shapiro, lors d'un entretien accordé au Devoir. Si on ne fait rien, c'est la qualité des universités qui est en jeu.

Dans son plaidoyer pour une lutte contre la «médiocrité des universités», le principal de McGill, qui cédera sa place sous peu à Heather Monroe-Blum, penche non seulement pour un dégel des droits de scolarité, mais croit aussi qu'il faut, «pour faire une différence», carrément doubler la note. S'il croit que le gouvernement actuel est «emprisonné» par une promesse, il place le débat autour du manque de ressources et de la qualité des universités devant la concurrence mondiale.

Pendant que l'Ontario et la Colombie-Britannique ont augmenté la contribution exigée des étudiants, le Québec reste sur sa po-



JACQUES GRENIER LE DEVOIR  
Bernard Shapiro

sition de gel, prise par le Parti québécois depuis 1994. Désormais, cette promesse fait presque office de mesure de la sympathie du gouvernement à l'égard de la situation des jeunes.

Associé par la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ) à une condition essentielle du maintien de l'accessibilité aux études supérieures, ce gel des droits de scolarité permet aux étudiants inscrits à l'université de verser bon an mal an quelque 1650 \$ pour une année d'études de 30 crédits.

Non content de proposer le dégel, M. Shapiro propose même de doubler la facture. «Il faut hausser considérablement les frais de scolarité pour que ça fasse une différence», explique M. Shapiro, dont l'université a déjà jonglé avec l'idée de la privatisation dans des moments où le soutien du gouvernement laissait à désirer. «Est-ce

envisageable de doubler les frais de scolarité du jour au lendemain? Oui. Ça ferait peut-être une petite révolution, mais il y a des révolutions appropriées.»

Le principal et vice-chancelier de l'Université McGill, qui a déjà été sous-ministre de l'Éducation en Ontario, calcule que les gouvernements qui ont fait des «révolutions» semblables ont échafaudé des scénarios où les établissements conservaient «le quart ou le tiers» de ces nouveaux revenus pour bonifier le régime de bourses aux étudiants, et ainsi ne pas nuire à l'accessibilité. A McGill, les droits de scolarité représentent environ 15 % des revenus de l'établissement.

Si M. Shapiro affirme avoir tenté de conscientiser à maintes reprises le gouvernement en place à cette question — à laquelle nombre de recteurs d'université sont des plus réceptifs, il faut le dire —, l'écoute n'est pas des plus sensibles, confie-t-il. «Oni, j'ai discuté souvent avec les gens du ministère [de l'Éducation]. L'écoute est meilleure qu'à une certaine époque, mais pas beaucoup plus. Le problème avec les fonctionnaires, c'est qu'ils veulent que la qualité de l'enseignement et de la recherche soit élevée, mais ils pensent surtout aux sous. A mon avis, ce n'est pas cela du vrai leadership.»

S'il affirme très bien comprendre que le décloisonnement des droits de scolarité soit une décision difficile à prendre et à assumer pour un gouvernement, Bernard Shapiro croit qu'il faudra une dose considérable de «courage»

VOIR PAGE A 8: SHAPIRO

## Le Canada, dépotoir des déchets toxiques américains

Le volume des importations a quintuplé depuis la signature de l'ALENA

LOUIS-GILLES FRANCOEUR  
LE DEVOIR

L'ALENA a eu plusieurs impacts majeurs sur l'environnement des trois pays signataires, dont un des plus évidents a été de créer des «refuges pour pollueurs», ce qui a permis aux industriels américains d'utiliser le Québec et l'Ontario comme points de chute de leurs déchets toxiques en raison de règles environnementales plus faibles qu'aux États-Unis.

C'est ce qu'affirme le bilan publié hier par la Commission de coopération environnementale (CCE) de l'ALENA à l'occasion du dixième anniversaire, aujourd'hui, du traité nord-américain qui a libéralisé le commerce et aussi les investissements entre les États-Unis, le Canada et le Mexique.

Bien avant l'entrée en vigueur de l'ALENA, les écologistes ont craint qu'il ne tire à la baisse ou freine l'amélioration des règles de protection environnementale tout comme ils craignaient que l'intensification du commerce ne se solde par un lourd tribut sur la santé publique et l'environnement. Selon la CCE, les craintes des écologistes se confirment dans certains domaines, surtout dans le dossier des «refuges pour pollueurs» qui cherchent les dépotoirs les moins chers pour leurs déchets toxiques.

La commission n'exclut pas que d'autres régions, comme les maquiladoras mexicaines, aient aussi attiré les industries polluantes qui y ont proliféré en raison des normes plus laxistes.

VOIR PAGE A 8: DÉCHETS

### ÉTATS-UNIS

## Le nombre de condamnations à mort à son niveau le plus bas depuis 1976

■ À lire en page A 5

### Itinéraires Spirituelles

Ils racontent ce qui leur est arrivé en chemin

216 pages • 34\$

Les auteurs de ce recueil, venant d'horizons culturels divers, nous invitent à aller vers le Compostelle symbolique qui est au cœur de toute quête spirituelle.

Ouvrage relié et illustré de six aquarelles

MÉDIASPAUL

LE DEVOIR

## LE MONDE

ÉTATS-UNIS

## Le nombre de condamnations à mort à son niveau le plus bas depuis 1976

Des rescapés du couloir de la mort signent une pétition pour que les condamnations à la peine capitale soient commuées dans l'Illinois

AGENCE FRANCE-PRESSE

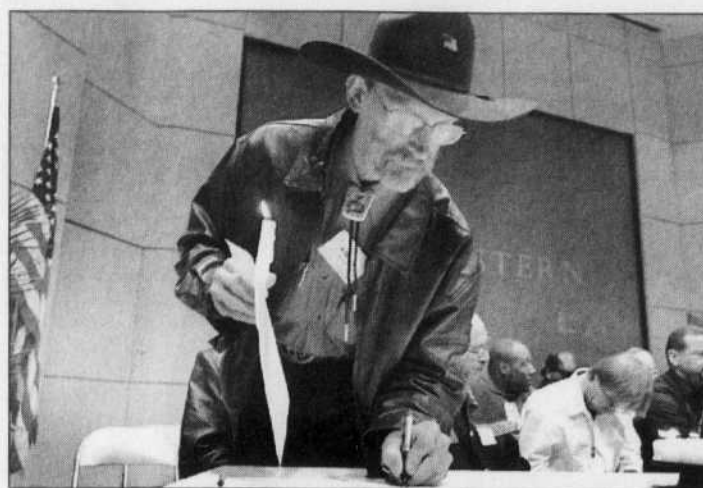
Chicago — Une quarantaine de détenus sortis du couloir de la mort ont participé hier à une marche relais destinée à obtenir la clémence du gouverneur de l'Illinois pour plus de 140 prisonniers condamnés à la peine capitale, a constaté un journaliste de l'AFP.

De relais en relais, les marcheurs se sont passé une lettre que le dernier d'entre eux devait remettre au gouverneur républicain George Ryan. Celui-ci avait décrété un moratoire sur les exécutions en janvier 2000. Dans cette missive, ils demandent à l'État de commuer en prison à vie les condamnations à mort prononcées à l'encontre de 142 détenus. « Nous avons été libérés. Nous avons chacun marché dans la vallée de l'ombre de la mort, ont écrit les manifestants. Les tribunaux et la population étaient persuadés que nous étions coupables et que nous avions perdu notre droit à vivre. Seuls des miracles ont fait surgir la vérité. »

« D'autres, juste comme nous, restent dans le couloir de la mort aujourd'hui, attendant qu'un miracle survienne. Nous vous implorons de prêter attention aux leçons de nos expériences », poursuivent les anciens détenus dans leur lettre.

Cette manifestation a eu lieu alors que le nombre de condamnations à mort aux États-Unis a atteint son niveau le plus bas en 2001 depuis le rétablissement de la peine capitale par la Cour suprême en 1976.

Cette constatation, corroborée par des données chiffrées du département de la Justice, intervient alors



Albert Ronnie Burrell a attendu son exécution treize ans avant d'être innocenté.

que l'application de la peine de mort fait de plus en plus l'objet d'un débat aux États-Unis, notamment pour les mineurs et les handicapés mentaux.

Selon le département de la Justice, 155 prisonniers ont été condamnés à mort en 2001, « le plus petit nombre depuis 1973 ». À l'époque, 44 personnes avaient été condamnées à la peine capitale. Il s'agit, a précisé un communiqué de ce ministère dirigé par un fervent partisan du châtiement suprême, l'Attorney general John Ashcroft, de la quatrième année consécutive où une baisse est enregistrée.

En 1998, 304 prisonniers avaient été condamnés à mort. Ils étaient 282 en 1999 et 229 en 2000.

Le nombre de détenus dans le « couloir de la mort » est également en diminution. Fin 2001, il abritait

3581 détenus, soit 20 de moins qu'en 2000.

Par ailleurs, toujours selon le même rapport, 66 prisonniers ont été exécutés en 2001, soit 19 de moins qu'en 2000.

Ce chiffre est cependant en légère progression cette année, avec déjà 70 exécutions, et deux femmes prévues cette semaine dans l'Oklahoma, selon le Centre d'information sur la peine de mort. En 2001, parmi les 63 hommes et trois femmes exécutés, 48 étaient noirs — dont trois hispaniques —, 17 blancs et un Indien américain. Ces données reflètent le degré de mobilisation grandissante contre l'application de la peine capitale aux États-Unis.

Récemment, la Cour suprême s'est distinguée par plusieurs décisions remettant en question

l'application de la peine de mort, notamment celle des attardés mentaux, désormais jugée inconstitutionnelle.

## Moratoires dans deux États

Deux États, l'Illinois et le Maryland, ont instauré des moratoires sur les exécutions, le premier après que plusieurs condamnés à la peine capitale eurent été innocentés, le deuxième pour examiner l'équité de l'application de la peine de mort, notamment pour les Noirs.

Le gouverneur de l'Illinois George Ryan, qui quitte ses fonctions le 13 janvier, examine actuellement la possibilité de commuer en prison à vie les peines de 142 condamnés à la peine capitale. Les cas de détenus du « couloir de la mort » ensuite innocentés a également contribué à modifier l'approche de certains Américains. Une centaine ont été innocentés depuis 1976.

« Il y a clairement une réflexion sérieuse sur l'opportunité du recours à la peine de mort », explique le professeur de droit à l'université Columbia James Liebman, auteur d'une étude consacrée au taux d'erreurs judiciaires dans les dossiers impliquant la peine de mort.

Mais, pour d'autres observateurs, les chiffres du département de la Justice ne doivent pas encourager une conclusion trop hâtive.

« Je ne pense pas qu'il s'agisse d'un changement radical d'attitude », estime ainsi Joshua Marquis, l'un des responsables d'une association d'avocats chargés d'examiner les cas litigieux de condamnations à mort.

L'histoire se répète-t-elle en Argentine?

## La première dame devient une idole

ANTOINE BIGO  
LIBÉRATION

Buenos Aires — L'Argentine désabusée se cherche des idoles et, comme si l'histoire se répétait, choisit des femmes politiques. C'est la première dame du pays, la femme du président de la République, Eduardo Duhalde, une petite blonde énergique qui, dans le domaine du marketing de la pauvreté et de la présence médiatique, l'emporte, et de loin.

Alors que la misère existe depuis vingt ans dans les provinces du nord-ouest du pays, comme l'avait déjà montré dans un reportage photographique l'hebdomadaire *Gente* en avril 1983, Hilda Gonzales de Duhalde a lancé précipitamment il y a deux semaines une opération d'urgence soutenue par les forces armées. Près d'un millier de soldats sont mobilisés, un hôpital de campagne installé à la hâte, un avion sanitaire réquisitionné.

Au-delà de la distribution d'aliments dans une province délaissée par le pouvoir central, ce véritable débarquement sanitaire avait deux autres motifs: montrer que le gouvernement allait désormais pallier les carences des autorités locales, et, en même temps, essayer d'améliorer l'image d'une armée qui reste au yeux des Argentins le symbole de la répression pendant la dictature. Avec, en bonus, ces images d'enfants décharnés qui ont fait le tour du monde (*Libération* du 27 novembre) juste au moment où Roberto Lavagna, le ministre de l'Économie de son mari, cherche l'appui de l'Europe dans les négociations qu'il mène avec le FMI.

Officiellement chargée de la coordination des politiques sociales dans le gouvernement de son époux, Hilda Gonzales de Duhalde n'est pas une débutante sur la scène politique. Depuis près de trente ans, elle quadrille la grande banlieue de la capitale en déployant une armée de 25 000 manzanas.

Dans chaque pâté de maisons, ces femmes, bénévoles, font office d'assistantes sociales et distribuent du lait et des médicaments aux enfants. L'organisation est parfaitement rodée, comme l'explique Gladys Sacco une de ces militantes, qui, tout en se défendant de faire de la politique n'est pas dupe de l'intérêt électoral d'une telle mobilisation: « Ici les enfants ne souffrent pas de la faim et on s'occupe de leur santé. Si Hilda Gonzales de Duhalde se présentait aux élections la population locale voterait pour elle. » La province de Buenos Aires, la plus peuplée du pays, celle dont le vote est primordial à chaque élection nationale est le fief de son mari depuis 1974. Eduardo Duhalde a d'abord été élu maire de Lomas de Zamorra, puis député, enfin gouverneur pour deux mandats successifs. La notoriété grandissante de sa femme liée

à un clientélisme très organisé pourrait en faire sa meilleure alliée dans la recherche désespérée d'un dauphin pour les prochaines échéances électorales.

## Deux courants péronistes

Le Parti justicialiste (péroniste) est persuadé qu'il va remporter l'élection présidentielle d'avril car son principal rival, le Parti radical ne s'est toujours pas remis de la démission du président Fernando de la Rúa en décembre 2001 et de sa fuite en hélicoptère du palais présidentiel. Mais les héritiers de Péron se partagent en deux courants. D'un côté, les partisans de Carlos Menem qui brigue un troisième mandat, mais souffre d'un appui mesuré au sein du Parti justicialiste. De l'autre, Eduardo Duhalde, président intérimaire, soutenu par une majorité de justicialistes, mais qui, jusqu'à présent, a déclaré qu'il démissionnerait le 25 mai et qu'il ne se présenterait pas aux élections... tout en sortant son joker en tentant d'imposer sa femme à la candidature de vice-président. Dans son intervention radiophonique hebdomadaire le président déclarait même récemment: « Je n'ai jamais rencontré quelqu'un qui se soit consacré aux affaires sociales avec autant d'abnégation. Je suis persuadé qu'elle peut envisager une responsabilité politique. Ce dont je ne suis pas sûr en revanche, c'est si elle en a envie. »

Carlos Reutemann, ancien pilote de Formule 1, gouverneur de la province de Santa Fe, apprécié du parti et plébiscité par les Argentins, mais qui ne brigue rien, a joué le porte-parole dans la presse argentine: « Madame Duhalde a une bonne image. Elle fait de la politique depuis longtemps, et si elle se sent la vocation, pourquoi ne se présenterait-elle pas à la vice-présidence? »

Mais parmi les candidats aux « primaires » du parti péroniste, le seul à avoir accepté la formule est l'actuel gouverneur de Córdoba, José Manuel de la Sota, le plus mal placé parmi les postulants. Et si, faute de la vice-présidence, Hilda Gonzales de Duhalde préparait en fait le terrain pour la candidature de dernière minute de son mari, elle-même brigant la poste de gouverneur de la province de Buenos Aires? Les partisans de Carlos Menem sentent le danger et exhortent le président de transition à officialiser son départ le 25 mai comme il s'y est toujours engagé. Mario Cafiero dissident du Parti justicialiste, aujourd'hui député de l'ARI est convaincu qu'Eduardo Duhalde va se lancer personnellement dans la bataille: « Bien qu'il ait juré sur la tête de ses enfants qu'il quitterait la présidence le 25 mai, il pourrait profiter de la relative stabilité économique actuelle pour s'imposer en dernier recours, comme l'homme qui a remis la nation sur le bon chemin. »

Les propos racistes du sénateur Trent Lott

## Bush ne voit pas la nécessité d'une démission

AGENCE FRANCE-PRESSE

Washington — Le président américain George W. Bush a fait savoir hier qu'il n'estimait pas nécessaire la démission du sénateur Trent Lott, dont des propos jugés racistes alimentent une intense polémique aux États-Unis.

« Le président ne pense pas que Trent Lott ait besoin de démissionner », a déclaré le porte-parole de la Maison-Blanche Ari Fleischer, alors que la pression augmentait autour de M. Lott qui doit rede-

venir en janvier le leader de la majorité républicaine dans le nouveau Sénat issu des élections de novembre.

M. Fleischer, comme il l'avait fait jeudi dernier, a ajouté que le président Bush pensait que M. Lott avait eu raison de présenter ses excuses, pour ses propos semblant nostalgiques de la ségrégation.

Le 5 décembre, lors des 100 ans du sénateur Strom Thurmond, longtemps un champion de la ségrégation des Noirs, M. Lott avait rappelé la candidature

de ce dernier à la présidentielle de 1948 et déclaré: « Nous avons voté pour lui. Nous sommes fiers de l'avoir fait. Et si le reste du pays avait suivi notre direction, nous en aurions fini avec tous ces problèmes depuis longtemps. »

Trent Lott devait pour la cinquième fois présenter des excuses hier soir, cette fois sur la chaîne de télévision BET (Black entertainment television), plus particulièrement destinée à un public noir.

Dimanche, le numéro 2 dans la hiérarchie républicaine au Sénat,

Don Nickles, s'était dit indirectement favorable à son départ, estimant que M. Lott était désormais trop affaibli pour rester un leader efficace. Il a averti la Maison-Blanche de son intention de demander le départ de M. Lott, a indiqué M. Fleischer.

Dans un bref communiqué hier les sénateurs républicains ont annoncé que la controverse autour de la capacité de M. Lott d'assumer des fonctions de leader ferait l'objet de discussions lors d'une réunion le 6 janvier prochain.

Crime en Tchétchénie

## Le colonel russe était «dément»

REUTERS

Moscou — Le premier officier de haut rang de l'armée russe à être traduit en justice pour des crimes contre des civils en Tchétchénie a été déclaré en état de démente au moment des faits par les experts, rapportait hier l'agence Interfax citant des sources judiciaires. Le colonel Iouri Boudanov, accusé d'avoir tué une jeune femme tchétchène pendant un interrogatoire en mars 2000, est passible d'une peine de 20 années de réclusion.

Mais le verdict devrait être beaucoup plus clément si le tribunal suit les conclusions des experts et le déclare en état de démente au moment des faits incriminés. Ses avocats réclament quant à eux son acquittement. Suivi de près par les mouvements de défense des droits de l'homme, le procès Boudanov a débuté en février 2001 à Rostov-sur-le-Don, mais il a été interrompu à plusieurs reprises pour des examens psychiatriques du prévenu.

Les experts, qui en sont à leur troisième rapport, estiment dans leurs dernières conclusions que Boudanov n'a que partiellement mesuré les conséquences de ses actes et ne pouvait pas se contrôler. Ils ont préconisé qu'il suive un traitement contraignant.

« Nous allons avoir bien du mal à expliquer à la population pourquoi Boudanov, s'il était malade, a été nommé commandant d'un régiment dans une zone où était menée une opération antiterroriste », a déclaré un haut responsable de l'administration tchétchène pro-russe.

Enquête sur le 11 septembre

## Une ancien gouverneur à la place de Kissinger

Washington (AFP) — Le président américain George W. Bush a nommé hier l'ancien gouverneur du New Jersey, Tom Kean, président de la commission d'enquête indépendante sur les attentats du 11 septembre 2001, a annoncé hier la Maison-Blanche.

M. Kean est un responsable « respecté pour son intégrité, son équité et son jugement sûr. Je suis convaincu qu'il travaillera à faire en sorte que la commission mène un travail en profondeur », a déclaré le président Bush dans un communiqué lu par son porte-parole Ari Fleischer.

La nomination de M. Kean, un républicain modéré qui a été gouverneur de 1982 à 1990, pallie la

démission de l'ancien secrétaire d'Etat Henry Kissinger, qui avait d'abord été choisi par George W. Bush, mais qui a démissionné vendredi.

La commission indépendante est chargée de faire la lumière sur l'incapacité des services de renseignement américains à empêcher les attentats du 11 septembre 2001. Ceux-ci ont visé New York et Washington et ont fait quelque 3000 morts.

M. Kean avait participé à un conseil sur les relations entre les races aux États-Unis mis en place par l'ancien président démocrate Bill Clinton, a rappelé M. Fleischer. Il a également été le vice-président de la délégation

américaine à la 4<sup>e</sup> Conférence mondiale sur les femmes, à Pékin en 1995, et en 1990 il conduisait la délégation américaine à la Conférence mondiale sur l'éducation, en Thaïlande.

La nomination le 27 novembre de M. Kissinger, 79 ans, ancien secrétaire d'Etat américain des présidents républicains Richard Nixon et Gerald Ford au début des années 70, avait soulevé une polémique aux États-Unis en raison des accusations sur son rôle présumé dans le coup d'Etat au Chili en septembre 1973.

M. Kissinger avait justifié sa démission par de possibles conflits d'intérêt concernant sa société de conseil Kissinger Associates.

VENEZUELA

## La police tire des balles en caoutchouc pour disperser des manifestants

ASSOCIATED PRESS

Caracas — La police vénézuélienne a tiré hier des balles de caoutchouc pour disperser des manifestants de l'opposition sur l'un de plusieurs barrages établis par les protestataires sur des grands axes de la capitale Caracas.

Dans un nuage de gaz lacrymogènes, les policiers lourdement armés ont dispersé les manifestants à un carrefour de l'avenue Andres Bello dans le centre de la capitale. Certains ont ouvert le feu en direction de bâtiments d'où des manifestants avaient lancé des projectiles contre les forces de l'ordre.

Cet accrochage avec les forces de l'ordre marque une nouvelle escalade des tensions dans la crise poli-

tique qui secoue le Venezuela où les organisateurs d'une grève générale de quinze jours contre le président Hugo Chavez ont lancé à l'aube une journée de barrages.

Les protestataires ont tenté de paralyser le trafic en plusieurs points du pays, érigeant des barrages avec des pierres, des branches d'arbres et des pneus enflammés. Dans le sud de Caracas, la police s'est interposée sur l'artère clé des Prados del Este entre un groupe de manifestants de l'opposition et des partisans d'Hugo Chavez armés de bâtons.

Cette nouvelle série de manifestations intervient après une démonstration de force de l'opposition ce week-end qui a vu un million de personnes défiler samedi dans les rues de Caracas.

ROLEX  
Lady-Datejust  
en acier et  
or jaune 18 carats.  
Cadran serti de brillants.

Bijouterie  
Gambard  
Vente et service technique

630-A RUE CATHCART MONTRÉAL, CENTRE VILLE  
(514) 866-3876

## LE DEVOIR

## ACTUALITÉS

## ALCOA

SUITE DE LA PAGE 1

Le remplacement des vieilles cuves Soderberg par une technologie de fabrication plus moderne permettra d'améliorer la productivité de l'aluminerie, dont la capacité passera de 437 000 à 547 000 tonnes métriques par an. Alcoa s'est engagée à maintenir, au terme du rajeunissement de ses installations, un effectif de 1500 travailleurs à Baie-Comeau. M. Landry a ensuite traversé le fleuve pour aller confirmer, en après-midi, à Gaspé, que la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ) investirait 4,5 millions pour implanter un centre de traitement des appels à Murdochville.

Ce projet était d'abord destiné à la ville de Sainte-Anne-des-Monts en Haute-Gaspésie, ce qui avait créé un froid entre les deux municipalités.

Le centre, qui devrait commencer ses activités à l'automne 2003, embauchera en priorité 55 Gaspésiens. «En agissant ainsi, le gouvernement démontre concrètement sa volonté d'assurer la relance de la ville», a affirmé M. Landry. Compte tenu des récents événements, ce choix s'imposait pour relancer l'emploi dans cette région éprouvée.

«L'espoir monte en Gaspésie, nous allons la gagner cette bataille économique, cette bataille sociale», a-t-il ajouté, en faisant référence aux infortunes qui s'abattent sur la région depuis quatre ans.

Le ministre des Régions, Rémy Trudel, a quant à lui promis que le salaire de ces travailleurs serait «assez élevé». La petite localité de Murdochville, qui compte moins de 1000 habitants, est en crise depuis la fermeture, au printemps 2002, de la Fonderie Gaspé qu'exploitait la minière Noranda. La perte du principal employeur de la ville a poussé 62 % de la population à exprimer le souhait que la ville soit fermée, mais le gouvernement québécois a rejeté cette possibilité par crainte de créer un précédent.

De son côté, le maire de Murdochville, Marc Minville, affirme «qu'il faudra plus que ça sinon Murdochville va mourir». Il est toutefois d'avis que c'est un projet créateur d'emplois; mais, par la même occasion, il exhorte Québec à faire davantage pour sa ville.

«Il faut, dit-il, que le gouvernement offre aux promoteurs des incitatifs financiers spécifiquement pour Murdochville, comme des crédits d'impôt ou des crédits de taxes sur une période de 20 à 25 ans.»

En ce qui concerne l'énergie éolienne, le président d'Hydro-Québec, André Caillé, a rappelé que la société d'État tiendrait, au cours des prochains mois, deux appels d'offres visant l'achat de 1000 mégawatts d'énergie éolienne au cours des dix prochaines années. Ce projet devra obligatoirement impliquer les régions de la Gaspésie et des Îles de la Madeleine et la MRC de Matane, a-t-il assuré.

La fabrication, l'entretien et l'exploitation d'équipements éoliens devraient générer des investissements de quelque 1,7 milliard et créer environ 300 emplois directs et 200 indirects sur dix ans, prévoit le gouvernement québécois.

L'engagement avait été pris lors du Rendez-vous national des régions, qui s'est tenu en novembre dernier.

Flanqué du président de la Société générale de financement (SGF), Claude Blanchet, le premier ministre Landry a également signé une entente ACCORD sur le développement des créneaux d'excellence gaspésiens. La région se concentrera donc sur la mise en valeur économique des ressources, sciences et technologies marines, du récréotourisme santé-nature et de l'énergie éolienne.

«Nous voulons que la capacité de la Gaspésie et des Îles de la Madeleine à innover, à se mobiliser et à se démarquer se fasse principalement sentir dans ces créneaux qui sont leur choix», a commenté le chef du gouvernement québécois.

Avec la collaboration de Thierry Haroun

## LE DEVOIR

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333

Le site Internet du Devoir: [www.ledevoir.com](http://www.ledevoir.com)

## Comment nous joindre?

## La rédaction

Au téléphone (514) 985-3333  
Par télécopieur (514) 985-3360  
Par courrier [redaction@ledevoir.com](mailto:redaction@ledevoir.com)

## L'agenda culturel

Au téléphone (514) 985-3346  
Par télécopieur (514) 985-3390

## La publicité

Au téléphone (514) 985-3399  
Par télécopieur (514) 985-3390  
Extérieur de Montréal 1-800-363-0305 (sans frais)

## Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone (514) 985-3344  
Par télécopieur (514) 985-3340  
Par courrier [avisdev@ledevoir.com](mailto:avisdev@ledevoir.com)

## Les petites annonces

## et la publicité par regroupement

Au téléphone (514) 985-3322  
Par télécopieur (514) 985-3340

## Les abonnements

Au téléphone (514) 985-3355  
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30  
Par télécopieur (514) 985-5967  
Par courrier [abonnements@ledevoir.com](mailto:abonnements@ledevoir.com)  
Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)

Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal, Québec, H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québecor St-Jean, 800, boulevard Industriel, Saint-Jean sur le Richelieu, division de Imprimeries Québecor Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans Le Devoir. Le Devoir est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québecor Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement n° 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

## À qui appartient le golfe Saint-Laurent?

NORMAN DELISLE  
PRESSE CANADIENNE

Québec — La mise en valeur du potentiel gazier et pétrolier du golfe Saint-Laurent pose une question fondamentale à laquelle personne n'a encore répondu avec certitude: à qui appartient le golfe Saint-Laurent?

Comme sur bien d'autres sujets, le Québec et le gouvernement fédéral ont, à cet égard, des positions diamétralement opposées.

Ottawa étend sa compétence sur le golfe Saint-Laurent et prétend qu'il est le seul gouvernement à pouvoir émettre des permis pour l'exploitation du gaz naturel ou du pétrole qu'on pourrait y trouver. Québec soutient au contraire, comme les autres provinces maritimes, que le golfe constitue un espace que se partagent les provinces riveraines, selon les lignes d'équidistance des côtes.

La crise a pris de l'ampleur récemment après la découverte d'un gisement appelé Old Harry, à 80 km au nord-est des Îles de la Madeleine. Selon des estimations préliminaires, les réserves du gisement seraient de l'ordre d'au moins 1,5 milliard de barils de pétrole ou de 4000 milliards de pieds cubes de gaz naturel.

Québec voudrait signer avec Ottawa une entente administrative pour la mise en valeur du gisement sans préjudice à la position des parties sur le statut territorial du golfe. Comme il n'y a pas d'entente, les entreprises détentrices de permis québécois sont incapables, en l'absence de titres clairs, d'obtenir le financement nécessaire pour lancer le forage.

Lors des études de la Commission Bélanger-Campeau, en 1991, trois spécialistes se sont penchés sur les frontières du Québec, y compris sur la frontière dans le golfe Saint-Laurent. Ils analysent la fixation de cette frontière pour le cas où le Québec deviendrait indépendant, mais émettent des considérations en ce qui a trait à la frontière actuelle, dans le cadre pancanadien. Leurs études ont été revues en 2001.

La frontière du golfe Saint-Laurent «est la seule des frontières du Québec à ne pas avoir encore

fait l'objet d'une quelconque délimitation», constate Henri Dorion.

Le gouvernement fédéral assoit ses prétentions à la propriété en se basant sur des arrêts de la Cour suprême qui disent que les acquis canadiens après 1867 sont incorporés à l'État fédéral. L'adhésion de Terre-Neuve en 1949 confirmerait cette thèse.

Au Québec, on prétend au contraire que le golfe «constitue un espace que se partagent les provinces riveraines selon les lignes de l'équidistance des côtes», mentionne M. Dorion, qui a présidé en 1968 une Commission d'enquête sur l'intégrité du territoire québécois.

M. Dorion rappelle aussi que le contentieux entre Terre-Neuve et la Nouvelle-Écosse sur les droits offshore dans le golfe ont amené Ottawa à déclarer que «les discussions interprovinciales au sujet des droits d'exploration des ressources sous-marines se font en marge d'une question indiscutable, à savoir que le golfe ne constitue pas un territoire partagé entre les provinces riveraines».

Un autre spécialiste québécois, le constitutionnaliste Henri Brun, affirme qu'en vertu de l'état actuel du droit constitutionnel canadien, «aucun espace maritime ne fait actuellement partie du territoire du Québec».

M<sup>r</sup> Brun applique cet énoncé tant au golfe Saint-Laurent qu'aux baies d'Hudson, James et d'Ungava. «Partout en ces lieux, le territoire du Québec se termine au rivage», conclut M<sup>r</sup> Brun. Dans un Québec souverain, le territoire maritime du Québec est appelé à s'agrandir.

Un autre spécialiste, l'Américain Jonathan Charney, de l'Université Vanderbilt, à Nashville au Tennessee, estime qu'un accord Canada-Québec est nécessaire en cette matière.

Un jugement d'un tribunal d'arbitrage chargé d'analyser la dispute entre Terre-Neuve et la Nouvelle-Écosse en mai 2001 a établi que les provinces n'avaient pas compétence sur les eaux en question. Mais la décision soulignait que les provinces devaient pouvoir toucher une partie des bénéfices tirés de l'exploitation dans les eaux fédérales.

## DÉCHETS

SUITE DE LA PAGE 1

Mais, méthodologiquement parlant, il est difficile, note le rapport, de départager les raisons des déplacements outre-frontière des entreprises polluantes, comme la main-d'œuvre bon marché ou la faiblesse, voire l'inexistence de règles environnementales.

«L'élément attestant le plus clairement l'existence de l'effet de «refuges pour pollueurs» est le commerce international des déchets dangereux», affirme le rapport. Depuis l'entrée en vigueur de l'ALENA, les importations de déchets dangereux par le Canada en provenance des États-Unis ont pratiquement été multipliées par cinq. La plupart de ces déchets étaient destinés aux provinces du Québec et de l'Ontario.

Cette augmentation, généralement niée ou sous-évaluée au Canada, en Ontario et au Québec, est, selon la commission internationale, «principalement attribuable aux secteurs américains de l'acier et des produits chimiques. Parallèlement, ces deux secteurs enregistrent une diminution absolue de la production de leurs déchets depuis l'entrée en vigueur de l'ALENA. On ne peut donc expliquer l'augmentation du volume d'importations par l'augmentation du volume total de déchets produits, mais plutôt par l'écart de plus en plus important entre les deux pays en ce qui concerne les coûts que doit assumer l'industrie pour se conformer à la réglementation environnementale visant les déchets dangereux. On peut mesurer la différence entre les niveaux de restrictions imposés par les réglementations en observant que les budgets alloués à la protection de l'environnement par les gouvernements fédéraux et certains gouvernements provinciaux ont considérablement diminué depuis l'entrée en vigueur de l'ALENA».

Le rapport de la CCE donne comme exemple le fait qu'entre 1994 et 2000, les dépenses allouées par Ottawa à l'environnement, notamment à l'inspection, ont diminué de 40 %.

Un autre effet négatif du commerce international sur l'environnement est lié à l'augmentation considérable de la circulation transfrontalière, qui agit comme voie royale d'entrée aux espèces exotiques. Jusqu'à présent, l'intensification du trafic maritime a permis à 6000 espèces d'animaux, de végétaux et de microbes de s'introduire aux États-Unis et de passer les frontières canado-américaines sans passeports, faute de services de sécurité efficaces...

D'autre part, des études ont confirmé à la CCE l'existence d'un «lien direct entre le libre-échange et l'évolution de la qualité de l'environnement imputable à l'accroissement du transport international de marchandises par route depuis l'entrée en vigueur de l'ALENA». Aux points de passage transfrontaliers, l'intensification du transport routier a augmenté les embouteillages, aggravant la pollution atmosphérique en raison de milliers de moteurs tournant au ralenti, une pratique que les gouvernements n'ont pas osé interdire malgré ses effets dans les villes frontalières.

Les deux leçons principales que tire la CCE de dix ans de travaux en environnement, c'est que le public craint fondamentalement que la libéralisation du commerce international et des investissements ne mine la transparence des décisions, n'affaiblisse la participation et la démocratie en matière de gouvernance.

«Sur le plan du libre-échange, note le rapport, le public se plaint régulièrement du fait que les politiques adoptées manquent de transparence: elles sont élaborées à huis clos par des technocrates, et le public continue donc de croire à tort qu'elles favorisent certains intérêts économiques au détriment de l'intérêt général.»

## Chapitre 11

Mais en ce qui a trait plus précisément à l'ALENA, «le public redoute de plus en plus que les poursuites intentées en rapport avec le chapitre 11 aient un effet d'entraînement dans d'autres domaines de la politique environnementale et de la gestion des ressources. Par exemple, on pourrait remettre en question les efforts déployés par chaque pays pour préserver ses ressources en eau douce, en interdisant notamment le commerce d'eau en vrac».

En vertu du chapitre 11 de l'ALENA, le Canada et les États-Unis se sont interdits d'adopter des règles qui nuiraient aux investisseurs, fussent-elles l'expression de l'intérêt général exprimé démocratiquement. À ce jour, note le rapport, une quinzaine de poursuites ont été intentées par des entreprises qui se savent désormais au-dessus des Parlements et des gouvernements en vertu de l'ALENA. Dans plusieurs cas, les gouvernements ont plié en négociant rapidement pour éviter que le public ne découvre à quel point le traité faisait désormais passer les intérêts privés avant l'intérêt général.

Le Canada a ainsi remboursé 13 millions à Ethyl Corp pour avoir osé adopter une loi interdisant le MMT, un additif polluant utilisé dans l'essence, qui est par ailleurs interdit en certains endroits aux États-Unis. D'autres cas ont été portés devant les tribunaux secrets de l'ALENA, «ce qui semble confirmer les pires éventualités, à savoir la paralysie de la réglementation imputable à la domination des règles commerciales sur les règlements environnementaux», commente le rapport en termes diplomatiques.

Finalement, le rapport de la CCE, soutient que «peu d'indices portent à croire qu'il y aurait eu un nivellement par le bas des réglementations environnementales» en raison de l'ALENA, comme l'affirment plusieurs écologistes. Mais le rapport confirme que le traité a suscité des mouvements de concentration économique qui ont eu les mêmes effets, comme l'énorme mouvement de concentration noté dans l'industrie du porc. Le rapport n'analyse pas cependant l'importance des coups de frein apportés à l'évolution de la réglementation environnementale dans plusieurs régions de l'Amérique pour donner aux investisseurs l'oxygène dont ils ont privé les poissons et les écosystèmes...

## SHAPIRO

pour un total de 100 en dix ans. «Nous devons être prêts à toute alternative, parce qu'il faut trouver de nouvelles ressources, et rapidement», martèle M. Shapiro.

Les universités, sous la baguette de la Conférence des recteurs et principaux d'universités du Québec (CREPUQ), s'approprieraient d'ailleurs à présenter au ministère de l'Éducation une démonstration de leur manque criant de ressources, doublée d'une facture de 350 millions supplémentaires par année!

Invariablement, la question des droits de scolarité ressortit dans le débat public. Fin novembre, une proposition publiée dans le document d'orientation du Parti québécois — destiné à alimenter les débats au prochain congrès du printemps —, en a fait sauter plus d'un, au sein même du gouvernement en place. Loin de suggérer de doubler la note des étudiants, cette proposition laissait plutôt entrevoir la possibilité de consacrer la gratuité scolaire, «notam-

Surveillance par Internet

## La CAI met en garde Ottawa

PRESSE CANADIENNE

Québec — Ottawa se transforme en Big Brother et s'approprie à tout savoir de vous via Internet, une situation qui inquiète au plus haut point la Commission d'accès à l'information du Québec, qui voit dans ce projet une intrusion inacceptable — aux rejets de régime totalitaire — dans la vie privée des citoyens.

Si le projet de loi présentement à l'étude à Ottawa devenait réalité, la police fédérale pourrait espionner en toute légalité les courriels des internautes du pays et intercepter les communications effectuées avec des téléphones avec fil ou sans fil, estime la CAI.

Le gouvernement fédéral entend revoir plusieurs dispositions du Code criminel, dans le but de se conformer à la Convention internationale sur la cybercriminalité du Conseil de l'Europe, un traité signé par le Canada en novembre 2001. Le ministère de la Justice a préparé un document de consultation relativement à ce projet et avait fixé au 16 décembre la date limite pour présenter des mémoires.

Dans son mémoire de 19 pages qu'elle a présenté hier, la CAI taille en pièces le projet et met en garde Ottawa contre les dérives qui résulteraient de son adoption dans sa forme actuelle. Selon la présidente de l'organisme, Jennifer Stoddart, le document menace deux principes sacrés des pays démocratiques: la protection de la vie privée et la présomption d'innocence.

## PURIFICATION

SUITE DE LA PAGE 1

Mme Plavsic reconnaît également que l'armée yougoslave (JNA), les forces du ministère serbe de l'Intérieur (MUP) ainsi que les forces paramilitaires serbes ont combattu aux côtés des Serbes de Bosnie. M. Milosevic était à l'époque président de la Serbie avant de devenir président de la Yougoslavie en 1997.

Les déclarations de Mme Plavsic prennent le contre-pied de la stratégie de l'ancien chef de l'État qui a toujours affirmé, depuis son arrivée à La Haye, en juin 2001, qu'il n'avait pas de pouvoir effectif sur la direction politique des Serbes de Bosnie.

Spécialiste de biologie végétale, ancienne doyenne de l'université de Sarajevo, Mme Plavsic avait défrayé la chronique par des déclarations virulentes sur la supériorité génétique des Serbes avant d'opérer un virage à 180 degrés après la guerre. Prenant ses distances avec Radovan Karadzic et ses anciens amis de Pale, elle a dénoncé la corruption et mené une politique favorable aux accords de Dayton (1995) qui ont mis fin à la guerre en Bosnie.

## Attitude empreinte de dignité

Hier, vêtue d'un tailleur vert et rouge, avec un foulard à losanges pourpre, Mme Plavsic se tenait très droite sur son siège dans une attitude empreinte de dignité. Au début de l'audience, l'accusation a mentionné une série de circonstances atténuantes: la reddition volontaire de Mme Plavsic au TPI, son plaidoyer de culpabilité, son âge (72 ans) et les remords exprimés aux victimes. Mais le Procureur du TPI Carla Del Ponte a souligné que ce qui doit être déterminant dans l'esprit des juges à l'heure de fixer une peine, c'est la gravité des crimes commis.

Son substitut Mark Harmon a mis l'accent sur l'immensité des crimes: «L'étendue des crimes commis est tout simplement immense», a-t-il dit.

Elie Wiesel, Prix Nobel de la paix, a reproché hier à Mme Plavsic son silence devant les crimes commis en Bosnie. «Comment une femme comme elle, une intellectuelle aussi renommée, évidemment douée, évidemment talentueuse, a-t-elle pu demeurer silencieuse en face de tant de crimes, de tant d'humiliations, de tant d'exécutions sommaires, de tant de sang versé?», a déclaré M. Wiesel, l'un des survivants d'Auschwitz, qui témoignait par vidéo conférence depuis Paris.

Parmi les autres témoins attendus figurent l'ancien secrétaire d'État américain Madeleine Albright, qui devrait déposer aujourd'hui à La Haye, et l'ex-haut représentant de la communauté internationale en Bosnie, Carl Bildt.

Juridiquement, on ne sait pas encore si le témoignage essentiel de Mme Plavsic pourra être versé au procès Milosevic. En principe, une chambre du TPI n'admet un dossier que des pièces qui ont été débattues contradictoirement dans un procès ce qui n'est pas le cas de celle-ci, fruit d'un accord particulier de l'accusation et de la défense.

Par ailleurs, Mme Plavsic a indiqué qu'elle ne témoignerait pas au procès Milosevic, mais il ne peut pas être exclu qu'elle y soit contrainte, comme les juges du TPI en ont le pouvoir.

En raison de son plaidoyer de culpabilité, il n'y a pas de procès. Les trois jours d'audience ne servent qu'à déterminer la sentence la plus appropriée. Mme Plavsic est passible de la prison à vie.

M. Milosevic répond de 66 chefs d'inculpation dans les conflits qui ont déchiré les Balkans dans les années 90.

Plus de 200 000 personnes ont trouvé la mort dans la guerre de Bosnie.

ment par l'abolition des frais de scolarité».

Ni à la FEUQ, ni même au cabinet du ministre de l'Éducation, Sylvain Simard, l'idée n'a soulevé les troupes. Début novembre, et dans un vent pré-électoral, le chef du Parti libéral, Jean Charest, a promis devant un parterre d'étudiants de l'Université de Sherbrooke que les droits de scolarité ne subiraient aucune hausse au cours du premier mandat d'un gouvernement libéral, démontrant du coup les vertus électorales du gel des droits de scolarité.

Le programme de l'Action démocratique consacre quant à lui le principe de l'indexation des droits de scolarité comme seule hausse permise et accordée à l'accessibilité non compromise. Au cours de la dernière année, notons que la FEUQ a transporté le combat de la facture étudiante sur le terrain des frais déguisés, certaines universités ayant utilisé la voie des frais afférents pour gonfler leur cagnotte.

LE DEVOIR

## LES SPORTS

HORS-JEU



Jean Dion

## Sports Moins

Oui, messieurs dames, la plus cordiale des bienvenues à *Sports Moins*, la chronique qui vous offre moins de sports que vous n'en auriez jamais osé espérer, juste du vieux stock intéressant et pas rapport, et qui se demande pourquoi il y a tant de trucs dans la vie qui portent l'épithète «Plus», à commencer par tous ces bulletins et cahiers intitulés *Sports Plus*. Plus quoi? Plus 1? Plus vite, plus haut, plus fort, plus-value [*Citius, altius, fortius, médius*]? Un peu plus à l'ouest? Qui plus est? Et et bien plus? Plus d'entrevues idiotes avec des sportifs qui n'ont rien à dire, pas plus que les 100 fois précédentes et plus? Pour que tu daignasses me faulxer le palet dans l'enclave, il eût fallu que je te plussé?

Nul ne le sait, mais cela nous permet quand même une furtive incursion — évidemment, il s'agit d'un pléonasmisme, mais je me venge après avoir entendu parler pendant tout le week-end de la «frozen tundra» de Green Bay, comme si une toundra pouvait vous brûler les petons au cœur de décembre —, donc une furtive incursion heuristique dans le *Robert Petit*, qui nous dit, à l'entrée plus: «Mot servant de comparatif à beaucoup et entrant dans la formation des comparatifs de supériorité et dans celle du superlatif relatif de supériorité.» Or je ne sais pas pour vous, mais moi, un superlatif relatif de supériorité, je n'ai même pas besoin de savoir ce que c'est (ça doit ressembler à un veston-cravate de Don Cherry) pour trouver cela très beau.

Donc, aujourd'hui à *Sports Moins*, une foule de dossiers plus celui coussiné de mon canapé Directoire qui prévient l'écchymose occipitale lorsque l'occupant n'en revient pas de n'en pas revenir. Dimanche après-midi, à TV5, il y avait un match de soccer de la première division française opposant Bordeaux à Nice — les Girondins zont gagné par 4 buts zà 0, comme qu'on dit ten France —, et dans la formation bordelaise, on retrouve un défenseur qui s'appelle David Sommeil. Le tout alors même que l'équipe nicoise a pour commanditaire principal, affiché en gros sur ses uniformes, la Maison de la Literie. A 3-0, ça donne des idées.

Plus celle de se demander pourquoi, avec tous leurs problèmes financiers allégués, les sports professionnels nord-américains n'ont pas encore accepté le principe de la publicité sur les chandails. Par exemple, il serait tout à fait idoine que notre Canadien, avec toutes ces défaites difficiles à digérer, arbore un logo de McDonald's ou du Poulet frit à la Kentucky. (Et le «C» signifierait dorénavant «Colonel», un joueur qui serait utilisé à toutes les sauces et serait grassement rémunéré.)

À part ça, en football, le Deportivo Onda, un club espagnol de troisième division, a décidé de prendre à bras-le-corps ses problèmes d'assistance en payant les supporters qui se sont rendus au premier match local qu'il disputait en décembre. Somme versée: 0,1 euro par personne, soit environ 15 €, ce qui est plus pingre que Harstad Sports, une équipe norvégienne qui plus tôt cet été avait remis 10 kroner (ou 1000 øre, je dis ça juste pour enfin placer cet ø qui rappelle que *Hors-Jeu* est, au fond, un ensemble vide), soit l'équivalent de 1,4 euro, aux braves venus assister à sa rencontre contre le Staalkameratene.

De son côté, en octobre, l'équipe croate du Dinamo de Zagreb, a fait appel au Kaptol, l'archevêché de la capitale, pour lui fournir un prêtre chargé d'accompagner les footballeurs et de leur servir de guide spirituel. Mieux, d'exorciste: «Le club est plein de démons qui doivent être chassés», a déclaré l'entraîneur du Dinamo, Miroslav Blazevic, ajoutant qu'avec un prêtre assigné en permanence permettrait notamment aux joueurs de s'entraîner le dimanche matin au lieu d'aller à la messe.

Vous ne croyiez pas, n'est-ce pas, que les Norvégiens étaient d'indécrottables rigolos dans leur fjord intérieur? Et pourtant, en septembre, le club de Vindbjart, qui évolue en troisième division, a accepté de se séparer de son avant-centre Kenneth Kristensen en échange du poids de ce dernier en crevettes fraîches. Au match suivant entre Vindbjart et le destinataire de Kristensen, l'équipe de Floey, le joueur a monté sur la balance, et sa valeur a été établie à 75 kg de crevettes, relate le journal *Faerdelandsvennen*, auquel je ne regretterai jamais de m'être abonné, fût-ce au prix fort. *Faerdelandsvennen* a par ailleurs calculé que Kristensen ayant marqué 14 fois la saison dernière, le prix du transfert s'est élevé à 5,3 kg de crevettes par but.

En juin dernier, un séminaire tenu à Skopje contre la violence dans les stades de foot en Macédoine, réunissant des supporters de six clubs sous l'égide de l'Agence macédonienne pour les jeunes et le sport, a mal tourné lorsque les participants se sont mis à s'accuser mutuellement d'être à l'origine des troubles qui perturbent de nombreux matchs. Le tout s'est terminé par une bagarre générale agrémentée de coups de feu, et la police a procédé à une trentaine d'arrestations.

Par ailleurs, en natation, le champion australien Ian Thorpe dit «la Thorpille» a remporté une victoire devant les tribunaux, la semaine dernière, lorsque la Cour a accepté d'étendre le périmètre à l'intérieur duquel deux de ses admirateurs un peu trop assidus, Taylor Martin et Vernon Hopkins, ne peuvent pénétrer. Martin et Hopkins traquaient Thorpe un peu partout et avaient un comportement «bizarre», a dit le juge, allant jusqu'à laisser des invitations sous les essuie-glaces de sa voiture et lui faisant parvenir des messages le conseillant sur sa tenue vestimentaire.

Alors qu'un jugement précédent avait établi que Martin et Hopkins ne pouvaient s'approcher à moins de 20 mètres de Thorpe, le nouveau verdict a porté la distance à deux kilomètres. Or comment ils font pour mesurer ça, vous demanderez-vous certainement cette nuit sans parvenir à trouver ce sommeil réparateur qui fait tant de bien, tournant d'un côté puis de l'autre, ayant des visions malsaines de la Maison de la Literie?

C'est ce que vous saurez peut-être jeudi lors d'une édition spéciale de *Sports Moins* intitulée *Sports Moins Plus*.

jdion@ledevoir.com

SOCCER

## Le Ballon d'Or de la résurrection

L'année 2002 a marqué le retour au sommet de l'attaquant brésilien Ronaldo

AGENCE FRANCE-PRESSE

Paris — Une Coupe du monde, un transfert au Real Madrid, une Coupe Intercontinentale, et finalement le Ballon d'Or France Football: l'année 2002 a marqué le retour au sommet de l'attaquant brésilien Ronaldo, déjà lauréat en 1997, après le calvaire vécu entre fin 1999 et début 2002.

«Je ne vais pas vous raconter les années de souffrance que j'ai connues mais, aujourd'hui, chaque but que je marque est une victoire. Je peux dire que le cauchemar est terminé», confiait «le Phénomène» après son but contre la Turquie (1-0) en demi-finale de la Coupe du monde au Japon en juin.

Son Ballon d'Or 2002 récompense d'ailleurs tout particulièrement l'excellent Mondial de Ronaldo, meilleur buteur du tournoi (huit buts) avec un nouveau doublé en finale contre l'Allemagne (2-0).

En quittant l'Inter Milan pour le Real Madrid l'été dernier à l'issue d'un transfert mouvementé, Ronaldo Luiz Nazario de Lima espérait avoir définitivement tourné la page la plus noire de sa carrière.

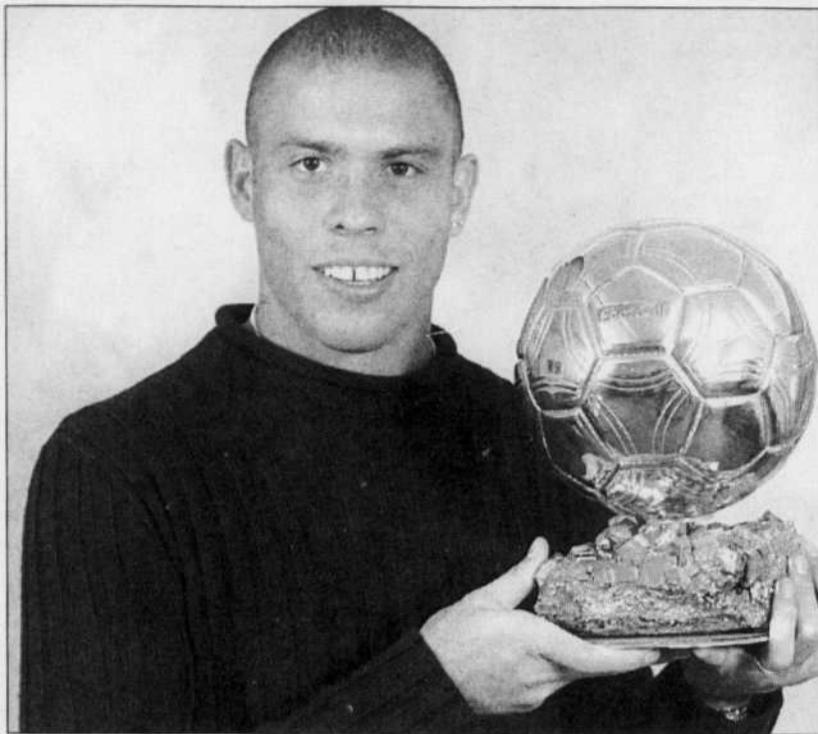
Ses trois premiers mois au Real ont toutefois été à l'image de celle-ci, avec un début météorique (deux buts pour son premier match en Liga contre Alavés le 6 octobre), puis une petite période de doute, avant un retour au bon moment, sous la forme d'un but en finale de la Coupe Intercontinentale contre le club paraguayen d'Olimpia Asuncion (2-0).

## Ascension «météorique»

«Il Fenomeno» doit en grande partie son surnom à une ascension «météorique». En 1994, à 18 ans à peine, il explose au PSV Eindhoven (1<sup>er</sup> div. néerlandaise). En 1996-97 au FC Barcelone, Ronaldo confirme: 34 buts marqués, alors qu'il n'a pas disputé l'intégralité des matchs de la Liga (le Championnat d'Espagne), et une Coupe des coupes.

Ces succès lui valent, fin 1997, l'obtention d'un premier Ballon d'Or France Football quelques mois après avoir rejoint l'Italie. Au terme de la saison 1997-98, il remporte même une nouvelle Coupe, de l'UEFA, avec l'Inter Milan et son règne semble parti pour durer.

Mais les ennuis commencent le 12



REUTERS

Déjà lauréat du Ballon d'Or en 1997, le footballeur-vedette Ronaldo estime que les émotions sont encore plus fortes cette fois-ci. «Celui-ci a quelque chose de spécial, sans aucun doute une plus grande valeur», affirme-t-il.

juillet 1998 au Stade de France. Le jour de la finale de la Coupe du monde France-Bราซิล (3-0). Avant le match, le «Phénomène» subit un malaise qui reste aujourd'hui encore inexplicable. Pendant 90 minutes, il est transparent et ne peut empêcher la déroute de la Selecao.

La saison suivante, Ronaldo ne dispute que 19 matchs de Championnat d'Italie. Mais le pire est encore à venir: Le 21 novembre 1999, il est victime d'une rupture partielle du tendon rotulien du genou droit.

Après une première opération par le professeur français Gérard Saillant à Paris, il revient sur les terrains le 12 avril 2000 pour la finale aller de la Coupe d'Italie contre la Lazio Rome. Entré en jeu depuis six minutes, l'attaquant brésilien part en dribble mais s'écroule soudainement en se tenant le genou droit: nouvelle déchirure du tendon, nouvelle

opération et nouvelle indisponibilité pour dix-sept mois.

Ronaldo revient à l'automne 2001. Il fait quelques apparitions en Serie A (1<sup>er</sup> div. italienne) et en Coupe de l'UEFA, marquant quelques buts, mais les pépins musculaires s'accroissent.

Au début du Mondial 2002, il ne compte ainsi qu'une vingtaine de matchs dans les jambes en deux ans. Et les premières rencontres ne lèvent pas totalement l'incertitude: certes Ronaldo marque, mais il semble avoir perdu son pouvoir d'accélération.

La demi-finale contre la Turquie et le sacre face à l'Allemagne viendront prouver le contraire. «On peut dire que j'ai vécu une année incroyable! On pourrait en faire des films pour Hollywood et écrire plein de livres», se réjouit à présent l'heureux lauréat dans les colonnes de *France Football*.

EN BREF

## Synchro Canada à Montréal en 2004

(PC) — Le Centre d'excellence de Synchro Canada déménagera ses pénates au Stade olympique de Montréal au plus

tard à l'automne 2004, en vertu de l'entente conclue dernièrement entre Synchro Canada et Synchro Québec. L'entente met un terme à une situation qui découlait du renversement par un tribunal d'appel de la décision de maintenir le Centre d'excellence à Etobicoke, en On-

tario. Un comité de transition sera à pied d'œuvre dès janvier afin d'amorcer l'implantation du centre selon un échéancier précis. Ce comité sera constitué de représentants de Synchro Canada, de Synchro Québec et du Centre national multi-sport de Montréal.

## Canadien 3, Sénateurs 2

## Fin d'une série noire à Ottawa

FRANÇOIS LEMENU  
PRESSE CANADIENNE

Le Canadien a mis fin à la série de victoires des Sénateurs d'Ottawa au Centre Corel. En l'emportant 3-2, lundi soir, le Tricolore a infligé aux Sénateurs leur première défaite après huit gains d'affilée devant leurs partisans. Il s'agissait aussi de leur deuxième défaite en 17 rencontres.

Les joueurs de Michel Therrien ont appliqué le plan match durant 60 minutes et les Sénateurs, en manque d'inspiration, n'ont jamais été en mesure d'exercer une pression soutenue sur la défense montréalaise, sauf au dernier tiers.

Oleg Petrov, Doug Gilmour et Yanic Perreault, à 19:42 de la troisième période, ont marqué les buts du Canadien. Daniel Alfredsson et Shaun Van Allen ont déjoué José Théodore.

Cette victoire a rapproché le Canadien à seulement quatre points des Sénateurs. Les joueurs de Jacques Martin ont cependant joué deux matchs de moins.

Aucune atmosphère  
Le Centre Corel était loin d'être rempli, ce qui a pu expliquer le peu d'ambiance au cours de la première période. On avait l'impression d'assister à un match simulé en plein camp d'entraînement. Malgré tout, Théodore a dû réaliser quelques bons arrêts. Il a paru très alerte devant Todd White puis Peter Scheafer qui s'était moqué de Patrice Brisebois.

Andrei Markov a été blessé sous l'oeil gauche lorsqu'il a été atteint par le bâton du géant Zdeno Chara. Le geste du défenseur des Sénateurs n'a pas été relevé par les arbitres. On se demande bien où regardaient Paul Stewart et Blaine Angus puisque l'incident s'est produit juste devant le filet de Patrick Lalime. Heureusement pour le Tricolore, Markov était de retour en début de deuxième après s'être fait faire quelques points de suture.

Le Russe a contribué au premier but du deuxième vingt même s'il n'a pas été crédité d'une passe. Markov a amorcé une contre-attaque en relayant la rondelle à Craig Rivet. Celui-ci l'a aussitôt refilée à Richard Zednik. A deux contre un face à Wade Redden, le Slovaque a passé à Petrov qui a poussé le disque derrière Lalime à 10:38.

Gilmour a doublé l'avance du Canadien à 15:30. Il est parvenu à glisser le disque sous Lalime après avoir contourné Redden. Il s'agissait de son 1400<sup>e</sup> point dans la LNH.

HOCKEY

## ASSOCIATION DE L'EST

## Section Nord-Est

	G	P	N	DPBP	BC	Pts
Boston	19	7	3	1	99	72 42
Ottawa	17	8	4	0	89	67 38
<b>Montréal</b>	<b>14</b>	<b>11</b>	<b>4</b>	<b>2</b>	<b>88</b>	<b>98 34</b>
Toronto	15	14	2	0	88	77 32
Buffalo	7	16	5	1	63	78 20

## Section Atlantique

Philadelphie	15	7	6	1	71	62 37
New Jersey	16	8	1	3	70	60 36
N.Y. Rangers	13	16	4	1	87	109 31
Pittsburgh	11	12	3	4	86	94 29
N.Y. Islanders	11	15	4	0	82	97 26

## Section Sud-Est

Tampa Bay	15	10	3	3	96	88 36
Caroline	13	12	4	3	76	82 33
Floride	9	10	9	4	74	93 29
Washington	13	16	3	0	83	96 29
Atlanta	8	18	1	3	78	113 20

## ASSOCIATION DE L'OUEST

## Section Centrale

Detroit	17	8	4	1	96	76 39
St. Louis	16	8	4	2	98	73 38
Chicago	14	13	4	0	70	73 32
Columbus	11	14	3	2	90	94 27
Nashville	7	14	5	4	62	82 23

## Section Nord-Ouest

Vancouver	18	8	5	0	95	76 41
Minnesota	17	8	6	1	84	69 41
Edmonton	16	10	4	1	85	75 37
Colorado	10	8	9	4	82	80 33
Calgary	8	15	5	3	64	91 24

## Section Pacifique

Dallas	18	7	6	1	102	64 43
Anaheim	13	9	6	3	77	74 35
Los Angeles	13	10	4	3	80	75 33
San Jose	12	13	2	3	83	89 29
Phoenix	10	15	5	2	79	100 27

## Hier

<b>Montréal 3</b>	<b>Ottawa 2</b>
Atlanta 1	Toronto 0
N.Y. Rangers 2	San Jose 1 (P)
Washington 2	Colorado 2

## Aujourd'hui

Detroit à N.Y. Islanders, 19h
Dallas à Philadelphie, 19h
<b>San Jose à Montréal, 19h30</b>
Calgary à Nashville, 20h
Edmonton à Minnesota, 20h
Vancouver à Chicago, 20h30
Pittsburgh à Phoenix, 21h
St. Louis à Los Angeles, 22h30

## Demain

Boston à Buffalo, 19h
Tampa Bay à Caroline, 19h
Ottawa à New Jersey, 19h30
Philadelphie à Atlanta, 19h30
Toronto à Florida, 19h30
St. Louis à Anaheim, 22h30

## Jeudi

San Jose à Ottawa, 19h
<b>Montréal à N.Y. Rangers, 19h</b>
Toronto à Tampa Bay, 19h
Calgary à Columbus, 19h
New Jersey à Pittsburgh, 19h30
Boston à Washington, 20h
Dallas à Detroit, 20h
Vancouver à Nashville, 20h
N.Y. Islanders à Minnesota, 20h
Edmonton à Colorado, 21h
Anaheim à Los Angeles, 22h30

ARJAN ERKEL. KIDNAPPÉ.  
DISPARU DEPUIS LE 12 AOÛT 2002.

Arjan, volontaire de Médecins Sans Frontières (MSF), gardé en otage depuis 4 mois au Daghestan, une république de la Fédération de Russie.

À MSF, nous sommes tous extrêmement concernés par le sort d'Arjan. Nous réitérons notre demande de libération immédiate.

MSF recueille présentement des messages à travers le monde afin d'appuyer la libération d'Arjan.

Nous avons besoin de votre soutien. Pour contribuer à la libération d'Arjan, envoyez vos messages à :

supportarjan@geneva.msf.org  
ou  
Médecins Sans Frontières (MSF)  
LIBÉRATION D'ARJAN  
342, rue Sherbrooke Est, bureau 2  
Montréal (Québec) H2X 1E6

Pour plus d'information,  
visitez [www.msf.ca](http://www.msf.ca)

